

# PASS'SPORT CULTURE 2024/2025

Pour toute inscription dans une association sportive ou culturelle Sassenageoise, ainsi que dans certaines associations Fontainoises, la Ville donne un coup de pouce aux familles.

Cette année, l'aide financière accordée est de 20 €, et sera effectuée, à raison d'une seule aide par enfant Sassenageois, jusqu'à 10 ans (né à partir 2014) de la maternelle au CM2.

**Date butoir de retour des dossiers à l'association concernée par l'inscription de votre enfant :  
Vendredi 18 octobre 2024.**

**ATTENTION : cette aide est indépendante du Pass' Sport du gouvernement**

## Partie réservée à l'association

Association : .....

N° de téléphone : .....

Adresse du siège social : .....

Je soussigné(e) .....

président(e), atteste sur l'honneur que l'enfant ..... s'est acquitté du montant de la cotisation demandé (licence incluse).

Montant de la cotisation ..... (en €)

Cachet de l'association

Signature du président :

.....

.....

## Partie à compléter par les parents

### Parent bénéficiaire de l'aide financière de 20€ :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Portable : .....

Signature : .....

Date : ..... / ..... / 2023

### Enfant concerné :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Date de naissance : .....

## Documents à fournir

### Pièces à fournir obligatoirement à l'association :

- Formulaire rempli et signé
- RIB au nom du parent bénéficiaire de l'aide financière
- Photocopie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Photocopie du livret de famille (parents et enfant(s))

Signature du parent bénéficiaire

.....